RIASEC : Es

K2144
DIRECTEUR / DIRECTRICE D'ÉCOLE PARAMÉDICALE

Emploi cadre

Définition

Le Directeur d'école paramédicale assure la formation des futurs professionnels de santé, comme par exemple les infirmiers, les aide soignants, les orthophonistes, avec une très forte orientation des enseignements sur la professionnalisation.

- Dirige et coordonne les activités pédagogiques et administratives de l'école
- Assure la qualité de la formation et le respect des normes éducatives
- Développe des partenariats avec des institutions de santé et des professionnels du secteur
- Supervise le recrutement et la formation du personnel enseignant
- Gère le budget et les ressources de l'établissement
- Promeut l'école et ses programmes auprès des futurs étudiants et des partenaires professionnels

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Diplôme d'État de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, obligatoire pour exercer. Des formations de niveau Bac+5 peuvent également être pertinentes.

Certifications et diplômes :

- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Coordonner les activités pédagogiques de l'établissement
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Animer, coordonner une équipe
- Superviser les activités pédagogiques d'une équipe

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Gérer le budget global d'une structure
- Assurer la gestion administrative d'une activité

Développement économique

- Former et encadrer le personnel de l'établissement
- Superviser la gestion administrative et financière d'un établissement
- Développer des partenariats avec des organismes de santé
- Mettre en place des stratégies de marketing pour promouvoir l'établissement

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Optimiser les ressources pédagogiques disponibles
- Gérer les ressources humaines
- Organiser le travail d'une équipe
- Optimiser l'utilisation des ressources matérielles disponibles
- Encourager la participation active des personnes

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Veiller à la sécurité juridique d'une décision, d'un projet
- Elaborer, suivre et piloter un budget

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Optimiser l'utilisation des technologies éducatives
- Comprendre et respecter les règles de vie collective
- Encourager la collaboration interdisciplinaire

Développement économique

- Préparer avec les enseignants des projets et activités pédagogiques et les superviser
- Avoir une vue d'ensemble sur le fonctionnement de l'établissement
- Développer des partenariats avec d'autres structures éducatives

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Evaluer la qualité et la conformité d'une formation
- Assurer la conformité des programmes d'enseignement avec les normes éducatives
- Superviser la préparation d'examens

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Informer les étudiants et les professeurs sur les projets pédagogiques

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Inspirer, donner du sens
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Gestion des ressources humaines**
- Management opérationnel
- Sciences paramédicales
- **Diplômes et contenus des formations paramédicales**
- **Données d'activité de la structure, du service**
- Gestion budgétaire
- Communication interne et externe
- Développement de partenariats stratégiques en santé
- Logiciels de gestion de planning — Transition numérique

Techniques professionnelles

- Gestion des dossiers étudiants
- Méthodes d'évaluation des étudiants
- Organisation d'événements thématiques

Normes et procédés

- Règles de sécurité
- Respect des normes éducatives

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Travail en mode projet

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Publics spécifiques

- Demandeurs d'emploi
- Etudiants
- Salariés

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Etablissement scolaire
- Organisme de formation

Secteurs d'activité

- Enseignement et formation

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail